DECISION DU MAIRE N° 35/15

Nous, Maire de Lèves,

Vu l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé en tout ou partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du Conseil Municipal,

Vu la délibération n° 39/14 du Conseil Municipal du 16 avril 2014 qui fixe le champ des délégations du Maire et notamment son paragraphe 2° portant délégation au Maire de « fixer, dans la limite d'un montant de 2 500 €, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal »;

Espace Soutine	
2015	
Pour la capacité des salles, se reporter au contrat de location	
Caution unique pour chaque location de salle	1 100,00 €

TARIFS PARTICULIERS		
<u>Location journée (de 8 h à 8 h le lendemain r</u>	<u>natin)</u>	
Du Lundi au Jeudi		
	Lévois	Non Lévois
Grande salle + cuisine + salle 1 + mobilier	350,00 €	500,00€
Salle 1 + cuisine + mobilier	80,00€	100,00 €
Salle 1, 2 ou 3 + mobilier	50,00€	80,00 €
<u>Location journée (de 8 h à 8 h le lendemain r</u> Vendredis, samedis, dimanches et jours fe		
	Lévois	Non Lévois
Grande salle + cuisine + salle 1 + mobilier	450,00€	750,00 €
Salle 1 + cuisine + mobilier	100,00 €	150,00 €
Salle 1, 2 ou 3 + mobilier	65,00€	120,00€
<u>Location forfait week-end 3 jours</u> du Vendredi 14h au lundi 8h		
	Lévois	Non Lévois
Grande salle + cuisine + salle 1 + mobilier	750,00€	1 100,00 €
Salle 1 + cuisine + mobilier	175,00€	220,00 €
Salle 1, 2 ou 3 + mobilier	110,00€	175,00 €
Forfait 2 heures		
	Lévois	Non Lévois
Salle 1, 2 ou 3 + mobilier	25,00€	40,00 €

Réveillon du Nouvel An

Levois Non lévois

Grande salle + cuisine + salle 1 + mobilier 1800,00 €

TARIFS PROFESSIONNELS

Location Forfait 10h (selon disponibilté de la salle)

Du Lundi au Jeudi

Grande salle avec gradins + cuisine + salle 1
Location sans mise à disposition du matériel

1 200,00 €*

Grande salle avec gradins + cuisine + salle 1
Installation du matériel et suivi technique

1 800,00 €*

(Vidéoprojecteur + ecran + sonorisation + éclairage standard)

* -20 % aux entreprises de Chartres Agglomération

Réveillon du Nouvel An

Grande salle + cuisine + salle 1 + mobilier 2 500,00 €

TARIFS ASSOCIATIONS

Location journée (de 8 h à 8 h le lendemain matin)

Du Lundi au Jeudi

Lévoises Non Lévoises

Grande salle avec ou sans gradins + cuisine + salle 1 + mobilier 200,00 €* 350,00 €

<u>Location journée (de 8 h à 8 h le lendemain matin)</u> Vendredis, samedis, dimanches et jours fériés

Lévoises Non Lévoises

Grande salle avec ou sans gradins +

350,00 €* 500,00 €

cuisine + salle 1 + mobilier

Prestation technicien à l'heure 38,00 € 47,00 €

* Location supplémentaire

Disposition particulière pour les associations lévoises : 1 gratuité par année civile pour chaque association

Location au-delà du 2ème jour : -30 %du tarif de base

TARIFS SPECTACLES

Location journée (de 8 h à 8 h le lendemain matin)

Du Lundi au Jeudi

Grande salle avec ou sans gradins +

cuisine + salle 1 + mobilier

1 200,00 €

<u>Prestation de base</u> : Installation et suivi technique

(Vidéoprojecteur + ecran + sonorisation + éclairage standard et présence d'un SSIAP)

Prestation technicien à l'heure

38,00€

<u>Location journée (de 8 h à 8 h le lendemain matin)</u> Vendredis, samedis, dimanches et jours fériés

Grande salle avec ou sans gradins +

cuisine + salle 1 + mobilier

1 900,00 €

<u>Prestation de base</u> : Installation et suivi technique

(Vidéoprojecteur + ecran + sonorisation + éclairage standard et présence d'un SSIAP)

Prestation technicien à l'heure

47,00€

AUTRES TARIFS

Du Lundi au Jeudi

Prestation ménage supplémentaire à l'heure

29,00€

Vendredis, samedis, dimanches et jours fériés

Prestation ménage supplémentaire à l'heure

38,00€

Toute demande particulière n'entrant pas dans la grille générale de tarification de même que celles concernant du

Lèves, le 1er octobre 2015

Le Maire

Rémi MARTIAL